



Christian HUGLO
Docteur en droit

Corinne LEPAGE
Ancien membre
du Conseil de l'Ordre
Docteur en droit

Alexandre MOUSTARDIER
Membre du Conseil
National des Barreaux
Ancien membre
du Conseil de l'Ordre

Marie-Pierre MAÎTRE
Docteur en droit

François BRAUD

Gwendoline PAUL*

Adrien FOURMON

Julien GIRARD
Docteur en droit

Avocats associés

PARIS

81 rue de Monceau
75008 Paris - France
Tél +33 (0)1 56 59 29 59
Fax +33 (0)1 56 59 29 39
paris@huglo-lepage.com
www.huglo-lepage.com

RENNES

19 rue Hoche
35000 Rennes - France
Tél +33 (0)2 99 38 15 47
rennes@huglo-lepage.com

BRUXELLES

80 avenue de Visé
11 70 Bruxelles - Belgique
Tél +32 2 649 96 66
bruxelles@huglo-lepage.com

* Avocat au Barreau de Rennes

Membre du réseau GESICA
TOQUEP 321

Selarl inter-barreaux

Certifié ISO 9001 V. 2008

Madame Ségolène ROYAL
Ministre de l'Écologie, du Développement
durable et de l'Énergie
Grande Arche
Tour Pascal A et B
92055 Paris-La-Défense Cedex

Paris, le 23 Juin 2015

AFF : ATPN – Demande de mise en sécurité de la centrale
REF : CLJ/GP/CN. - Dossier n° 14P2P036

Objet : Demande d'informations

Madame le Ministre,

Nous nous permettons de revenir vers vous dans le dossier visé en référence.

En effet, par courrier en date du 30 octobre 2014, nous vous avons saisi, au nom de nos clients, l'Association trinationale de protection nucléaire (ATPN), dont le siège social est sis Murbacherstrasse 34, CH-4056 Basel, Suisse, M. Siegfried Göpper, Mühlenstrasse 35- 79367 Weisweil, Allemagne, Südgetreide GmbH & Co KG- Mühlenstrasse 35- 79367 Weisweil, Allemagne, M. Clemens Genter, Lehweg 3- 79361 Sasbach, Allemagne, M. Konrad Langenbacher, Lehweg 1- 79361 Sasbach, Allemagne, M. Balthasar Ehret, Im Köpfle 19- 79367 Weisweil, Allemagne, Melle Lilly Eleni Bürgelin représentée par ses parents, M Karlheinz Bürgelin et Mme Heidi Elisabeth Bürgelin-Trunk, Zasiustrasse 39- 79102 Freiburg in B, Allemagne, d'une requête afin d'obtenir des précisions concernant le fonctionnement de la centrale nucléaire de Fessenheim.

Or, sauf erreur, nous n'avons pas encore eu l'honneur d'une réponse de la part de vos services, aussi, nous nous permettons de vous joindre à nouveau copie de notre demande d'informations, accompagnée de ses pièces jointes.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous voudrez bien porter à cette demande.

Nous vous prions de croire, Madame le Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée et dévouée.

Corinne LEPAGE

Gwendoline PAUL

Pièces jointes :

1 copie de notre demande primitive du 30 octobre 2014

Annexe 1 : tableau identifiant de manière complète les prescriptions de l'ASN

Annexe 2 : tableau synoptique des documents d'importance

Annexe 3 : tableau indiquant les délais de mise en œuvre des ECS prescrits par l'ASN à EDF